

DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR
ARRONDISSEMENT DE DINAN
CANTON DE CAULNES
COMMUNE DE CAULNES

SEANCE DU 8 MARS 2018

L'an deux mil dix huit le huit mars à 20 heures , les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la Présidence de Monsieur Jean-Louis CHALOIS, Maire.

Etaient présents

CHALOIS Jean-Louis, Maire,
FRERE Henri , LEBRETON Pierrette, DUPAS André, BOUGAULT Patricia,
Adjointes au Maire.
GUILLEMOT Marie-Paule Conseillère Municipale Déléguée.
BERHAULT Marylène, BRIAND Dominique, CHOLET Hubert, CHOUX Maryline ,
DESRIAC Jean-Paul, GUERIN Hubert, GUILLOU Marie, MAILLARD David,
MURGALE Gérard, RENAUD Nicole.

Pouvoir : Christelle OUICE a donné pouvoir à Maryline CHOUX
Marina LE MOAL a donné pouvoir à Dominique BRIAND

Absent excusé : Jean-Yves NOGUES

Secrétaire de séance : Marie GUILLOU

Approbation du Procès-Verbal du 27 février 2018

Délibération 2018/03/01 – DECISIONS BUDGETAIRES – VOTE DES COMPTES DE GESTION 2017

Le Conseil Municipal,
VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
Après s'être fait présenter le compte de gestion 2017
DECIDE :
- DE VOTER à l'unanimité les résultats des différents budgets communaux.

COMPTES 2017 – résultats de cloture

BUDGET GENERAL

	Dépenses	Recettes	Solde par section	Solde global
Fonctionnement	1 477 672.13	2 139 735.32	662 063.19	
Investissement	1 838 640.19	1 473 255.28	- 365 384.91	
Reste à réaliser	293 358.00	52 000.00	- 241 358.00	55 320.28

DOMAINE DU CHAMP DONNE

	Dépenses	Recettes	Solde global
TOTAL	1 177 477.86	887 638.00	- 289 839.86

ASSAINISSEMENT

	Dépenses	Recettes	Solde par section	Solde global
Fonctionnement	186 931.44	255 338.84	68 407.40	88 491.60
Investissement	334 863.76	354 947..96	20 084.20	

ALSH DU MERCREDI

	Dépenses	Recettes	Solde par section	Solde global
Fonctionnement	26 147.28	22 648.42		- 3 498.86

Délibération 2018/03/02 – DECISIONS BUDGETAIRES - VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2017 et AFFECTATION DES RESULTATS.

Monsieur Jean-Louis CHALOIS, Maire a quitté la salle du conseil municipal pendant le vote.

VU la délibération 2018/03/01 approuvant le compte de gestion 2017,

Le Conseil Municipal

Après s'être fait présenté le compte administratif 2017

Considérant que Monsieur Jean-Louis CHALOIS, ordonnateur, a normalement administré pendant l'exercice 2017 les finances du budget communal, en poursuivant le recouvrement de toutes les créances et n'ordonnant que les dépenses justifiées,

Procédant au règlement définitif du budget 2017,

Et après en avoir délibéré,

DECIDE :

- DE VOTER à l'unanimité les résultats des différents budgets communaux comme suit :

BUDGET GENERAL

	Dépenses	Recettes	Solde par section	Solde global
Fonctionnement	1 477 672.13	2 139 735.32	662 063.19	55 320.28
Investissement	1 838 640.19	1 473 255.28	- 365 384.91	
Reste à réaliser	293 358.00	52 000.00	- 241 358.00	

DOMAINE DU CHAMP DONNE

	Dépenses	Recettes	Solde global
TOTAL	1 177 477.86	888 638.00	- 289 839.86

ASSAINISSEMENT

	Dépenses	Recettes	Solde par section	Solde global
Fonctionnement	186 931.44	255 338.84	68 407.40	88 491.60
Investissement	334 863.76	354 947..96	20 084.20	

ALSH DU MERCREDI

	Dépenses	Recettes	Solde par section	Solde global
Fonctionnement	26 147.28	22 648.42		- 3 498.86

- **DECIDE d'affecter les résultats 2017 comme suit au BP 2018**

BUDGET	RESULTATS 2017	AFFECTATION pour financement investissements 2018
FONCTIONNEMENT Budget Général Budget assainissement	662 063.19 68 407.40 Article 002 du BP PRINCIPAL =730 470.59	Titre Article 1068 : 662 063.19
INVESTISSEMENT Budget Général Budget Assainissement	- 365 384.91 + 20 084.20 Article 001 du BP PRINCIPAL 345 300.71	

- **DECIDE DE CLOTURER LE BUDGET ASSAINISSEMENT** car la compétence Assainissement a été transférée à DINAN AGGLOMERATION au 1^{er} Janvier 2018.
- **AUTORISE le reversement à DINAN AGGLOMERATION des excédents suivants :**

Excédent de fonctionnement : 68 407.40	Mandat à l'article 678 du BP principal
Excédent d'investissement : 20 084.20	Mandat à l'article 1068 du BP principal

Délibération 2018/03/03 – MARCHES PUBLICS - RENOVATION DE LA SALLE DES FETES ET SANITAIRES EGLISE – lancement d'une consultation pour 2 lots : DESAMIANPAGE et lot GROS ŒUVRE.

Vu les consultations infructueuses pour le lot 1 : DEMOLITION/DESAMIANPAGE/GROS ŒUVRE/VRD
Le Conseil Municipal
Sur la proposition de Monsieur le Maire
Et après en avoir délibéré

LANCE LA CONSULTATION POUR LE CHOIX DES ENTREPRISES pour 2 lots :

- **DESAMIANPAGE/DEMOLITIONS**
- **VRD/GROS OEUVRE**

Procédure adaptée
Annonce OF et profil acheteur Mégalis Bretagne
Analyse des offres par le Maître d'œuvre
Présentation du rapport d'analyse à la commission des achats
Choix des entreprises par le Conseil Municipal après avis de la commission.

Délibération 2018/03/04 – MARCHES PUBLICS – enrobés allée piétonne Rue Valaise – EUROVIA : 1 272.00 Euros.

Vu le devis proposé par EUROVIA pour les travaux d'enrobés de l'allée piétonne Rue Valaise,
Le Conseil Municipal
Sur la proposition de Monsieur le Maire
Et après en avoir délibéré

- VALIDE la proposition financière d'un montant HT de 1 272.00 euros.

Délibération 2018 /03/05 – PERSONNELS TITULAIRES ET STAGIAIRES DE LA FPT – volume global annuel heures travaillées – 1607 heures maximum sur la base de 35 heures hebdomadaires.

Vu le Décret n°2001-623 du 12 juillet 2001 pris pour application de l'article 7-1 de la Loi n°84-53 du 26 janvier 1984 relatif à l'aménagement et à la réduction du temps de travail dans la fonction publique territoriale.

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire

Vu la négociation engagées avec tous les agents communaux en 2017 et la réunion Elus/Agents du 16 novembre 2017,

Vu l'avis du Comité Technique Départemental en date du 20 Février 2018,

Le Conseil Municipal

Sur la proposition de Monsieur le Maire

Et après en avoir délibéré

- Donne un avis favorable à l'application du volume global d'heures travaillées à compter du 1^{er} janvier 2018 : 1607 heures maximum sur la base de 35 heures hebdomadaires.

Délibération 2018/03/06 – PERSONNELS TITULAIRES ET STAGIAIRES DE LA FPT – Avancements de Grade en 2017 – Création des postes correspondants –

Vu les avancements de grade possibles en 2018

Vu la liste proposée par Monsieur le Maire au Conseil Municipal,

Le Conseil Municipal

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire

- **CREE les postes correspondants et SUPPRIME les postes devenus non pourvus :**

DATE DE CREATION	EMPLOIS CRES	EMPLOIS SUPPRIMES
1.04.2018	Service Administratif REDACTEUR PRINCIPAL	Service Administratif REDACTEUR
1.04.2018	Ecole Maternelle ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 2 ^{ème} classe	Ecole Maternelle ADJOINT TECHNIQUE
1.04.2018	Restaurant Scolaire ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 2 ^{ème} classe	Restaurant Scolaire ADJOINT TECHNIQUE
1.09.2018	Restaurant Scolaire ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 2 ^{ème} classe	Restaurant Scolaire ADJOINT TECHNIQUE
1.04.2018	Périscolaire et Entretien des locaux ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 2 ^{ème} classe	Périscolaire et Entretien des locaux ADJOINT TECHNIQUE

- **MET A JOUR le tableau des effectifs de la COMMUNE DE CAULNES.**

Délibération 2018/03/07 – MARCHES PUBLICS – achat d'une friteuse pour le restaurant scolaire.

Vu le devis présenté,

Le Conseil Municipal

Sur la proposition de Monsieur le Maire

Et après en avoir délibéré

- ACCEPTE le devis de **SBCP – la Chapelle des Fougerets** pour l'achat d'une friteuse au prix HT de **4 597.30 euros.**
- DIT que cette dépense sera inscrite au Budget Primitif 2018.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- Etude de faisabilité Cuisine centrale Restaurant Scolaire/EHPAD – comité de pilotage.
- Commission Affaires Foncières – compte rendu des deux dernières commissions.
- Rappel : Inauguration du Pôle Enfance le 16 mars – Cérémonie du 19 mars 1962 le 24 mars 2018.
- Budget primitif 2018 – le 11 avril à 20 heures.